



BANQUE DU CANADA

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le 22 septembre 2005

COMMUNIQUER AVEC : Jeremy Harrison
(613) 782-8782

**Le gouverneur Dodge discute de la façon dont la réglementation peut améliorer
l'efficacité du système financier**

TORONTO, ONTARIO — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. David Dodge, a déclaré aujourd'hui que la poursuite de l'efficacité du système financier est un moyen important qui s'offre aux organismes de réglementation pour servir au mieux l'intérêt public et pour contribuer à une croissance économique et à une prospérité durables au Canada.

Dans une allocution qu'il a prononcée devant la Toronto Chartered Financial Analysts (CFA) Society, M. Dodge a décrit certains des moyens dont disposent les décideurs pour élaborer un cadre réglementaire susceptible de favoriser l'efficacité du système financier, notamment en encourageant la concurrence. Pour que ce cadre soit efficace, il importe d'appliquer la réglementation, et cette application ne doit pas faire l'ombre d'un doute. « Les investisseurs doivent être convaincus qu'ils seront traités équitablement », a affirmé le gouverneur.

M. Dodge a souligné que les organismes de réglementation canadiens sont justifiés de privilégier une approche nationale qui tient aussi compte de facteurs internationaux. « Les principes qui sous-tendent la réglementation au Canada, a-t-il dit, doivent être aussi bons, sinon meilleurs, que ceux d'autres pays. Mais nous devons appliquer ces principes de façon à obtenir un avantage comparatif favorable à nos entreprises et à nos marchés. »

En ce qui a trait aux règles régissant les marchés des valeurs mobilières, M. Dodge a ajouté : « si, dans l'application des lois et règlements, on doit tenir compte de la taille et de la complexité des entreprises, il n'y a pas lieu de les adapter en fonction de la province ou du territoire de l'émetteur ou de l'investisseur ».